

Seurre, le 10 octobre 2025

Transition écologique La Communauté de Communes Rives de Saône récompensée par le programme France Nation Verte.

La Communauté de communes Rives de Saône vient d'obtenir une subvention de **264 240€** dans le cadre du **Fonds vert PCAET 2025**, un dispositif de l'État pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre de leur transition écologique, au titre du programme France Nation Verte.

Cette aide majeure vient soutenir les actions inscrites dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la collectivité, véritable feuille de route locale pour atténuer les effets du dérèglement climatique et adapter le territoire aux enjeux de demain. Elle couvre un ensemble d'initiatives ambitieuses portées par la collectivité, allant de la rénovation énergétique de bâtiments publics à des dispositifs à destination des habitants, en passant par des actions de sensibilisation auprès des jeunes.

Des bâtiments publics plus sobres

La majorité de l'enveloppe (181 030€) sera allouée à la rénovation énergétique globale de la salle de sport du COSEC à Echenon, projet phare qui répond à la fois aux enjeux de confort des usagers de tout âge, de sobriété énergétique de la collectivité, et de maîtrise des coûts de fonctionnement de ses équipements.

L'Etat soutiendra également, avec une subvention totale de 5 800€, la mise en place d'un suivi de précision des consommations des bâtiments les plus énergivores, le remplacement des éclairages du port de Seurre par des luminaires à énergie solaire, ainsi que des études pour l'installation de panneaux solaires sur un site de la Communauté de Communes pour alimenter ses bâtiments en électricité renouvelable locale.

Accompagnement des habitants dans la rénovation énergétique

La Collectivité a mis en place deux dispositifs pour accompagner la rénovation énergétique des logements des habitants qui seront aussi soutenus par le Fond vert à hauteur de 62 000€ sur 2025-2027 :

- l'Aide Réno (aide financière pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique)
- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (conseil et accompagnement aux habitants des zones des centre-bourgs).

Pour favoriser la préservation de la ressource en eau et les économies d'eau potable, la collectivité prévoit également la mise en place d'une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie à partir de septembre 2025, dispositif soutenu par l'état avec une subvention de 2 400€.

Sensibilisation dès le plus jeune âge

Pour terminer, Rives de Saône a obtenu 13 010€ pour soutenir ses actions auprès des plus jeunes :

- Le financement d'ateliers vélo et d'équipements pour le déploiement du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles,
- Le développement des forêts pédagogiques sur le territoire sous le modèle de celle existante à Pagny-le-Château,
- L'organisation d'ateliers Fresque du Climat dans les établissements et de rencontres entre écoles sur la transition écologique,
- La sensibilisation à l'environnement proche par les sorties kayak.

Cette subvention témoigne de la reconnaissance de l'engagement de la Communauté de communes Rives de Saône pour un territoire plus sobre, plus résilient et tourné vers l'avenir.

Détails des subventions reçues :

Action PCAET	Projet	Budget estimatif	Subvention accordée	Taux de subvention
1.1.1 Renforcer localement le Pôle Rénovation Conseil	Convention d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)	94 000 €	47 000 €	50%
	Conseils et aides financières aux particuliers pour la rénovation énergétique (Aide Réno)	30 000 €	15 000 €	50%
2.2.2 Renforcer les modes actifs sur l'ensemble du territoire et notamment autour des pôles d'attractivité	Actions de sensibilisation à la mobilité vélo	4 500 €	3 600 €	80%
3.1.3 Économiser et préserver la ressource en eau	Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie	3 000 €	2 400 €	80%

Action PCAET	Projet	Budget estimatif	Subvention accordée	Taux de subvention
4.2.1 Assurer une gestion durable des forêts en mettant en œuvre une Charte Forestière de Territoire (CFT)	Développement de forêts pédagogiques sur le territoire	1 500 €	1 200 €	80%
5.1.1 Poursuivre la réduction des consommations de fonctionnement	Mise en place d'un suivi énergétique des bâtiments Décret Tertiaire	2 250 €	1 800 €	80%
	Remplacement d'éclairage par du solaire sur la promenade du port de Seurre	3 500 €	2 800 €	80%
5.1.2 Engager la rénovation du patrimoine bâti communal et intercommunal	Rénovation globale de la salle de sport du COSEC à Echenon	620 000 €	181 030 €	29%
	Etudes sur l'installation de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation collective patrimoniale	7 200 €	1 200 €	17%
5.4.1 Sensibiliser les habitants aux enjeux du PCAET et à la transition énergétique	Sensibilisation à la transition écologique et à l'environnement local dans les écoles	10 262 €	8 210 €	80%